

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

DECRET N°2025- 0344 /PT-RM DU 16 MAI 2025

PORTANT NOMINATION DU VERIFICATEUR GENERAL

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, CHEF DE L'ETAT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021 instituant le Vérificateur général ;
- Vu le Décret n°03-553/P-RM du 30 décembre 2003, modifié, déterminant les conditions et les modalités de recrutement du Vérificateur général et du Vérificateur général adjoint ;
- Vu le Décret n°04-020/P-RM du 27 janvier 2004 fixant le régime de rémunération du Vérificateur général, du Vérificateur général adjoint et des Vérificateurs ;
- Vu le Décret n°09-501/P-RM du 23 septembre 2009 accordant la gratuité du logement au Vérificateur général ;
- Vu le Décret n°2025-0237/PT-RM du 08 avril 2025 portant nomination des membres de la Commission de dépouillement et d'évaluation des dossiers de candidature au poste de Vérificateur général,

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Abdoul Aziz AGUISSA**, N°Mle 937.93-R, Administrateur civil, membre du Corps préfectoral, est nommé **Vérificateur général**.

Article 2 : Les Décrets, ci-après, sont abrogés :

- n°2018-0367/P-RM du 11 avril 2018 portant nomination du Vérificateur général ;
- n°2025-0267/PT-RM du 24 avril 2025 relatif à l'intérim du Vérificateur général.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 16 MAI 2025

Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,



Général d'Armée Assimi GOITA